

Mais, en 1832, ils purent se rapprocher de leur ancienne maison ; à côté d'elle se trouvait une assez pauvre demeure composée d'un grenier et d'un rez-de-chaussée. Autrefois, elle avait servi de cellier aux R. P. Chartreux ; plus tard, elle était devenue la maison des religieuses de Sainte-Elisabeth, puis elle avait été réunie à la propriété des Missionnaires. Aujourd'hui, elle est enclavée dans le vaste et beau collège connu sous le nom d'*Institution des Chartreux*, et dont je parlerai plus loin. C'est là que M. Mioland ramena ses séminaristes et plusieurs de ses Missionnaires ; mais, deux ans après, en avril 1834, une nouvelle et terrible émeute ensanglante encore nos rues, pendant six jours, et la maison des Missionnaires est conservée encore, comme caserne jusqu'en 1837. La troupe l'évacue alors et elle fut rendue à ses propriétaires. M. Mioland put installer alors le cours de théologie et le pensionnat dans la petite maison dont j'ai déjà parlé (1).

(1) Après la douloureuse révolution du 4 septembre 1870, le Pensionnat des Chartreux fut occupé, pendant quelques temps par des corps de mobiles qu'on plaçait alors de préférence dans des établissements religieux, pour la satisfaction des haines de nos libres-penseurs... On sait les affreux dégâts commis, *sans répression*, par ces corps indisciplinés, au Grand-Séminaire de Lyon où ils violèrent toutes les tombes, brisèrent les statues et volèrent jusqu'aux serrures des portes, dans la maison des PP. Jésuites, dans celle des Carmes et enfin chez les Frères de la Doctrine chrétienne, etc., etc. Mais la ville de Lyon sait aussi les millions qu'elle a dû payer pour réparation des indignes spoliations commises sous les yeux de l'autorité qui laissait faire.... Singulière façon des agents de la République pour habituer les honnêtes gens à cette forme de gouvernement!!! Ils violent toutes les lois, à plaisir, blessent les consciences dans ce qu'elles ont de plus cher, et s'étonnent ensuite de la répulsion unanime et si juste qu'ils excitent.

Quoique tous les pensionnaires fussent restés aux Chartreux, après la révolution du 4 septembre, deux fois le citoyen Challemeil-Lacour envoya l'ordre de faire évacuer la maison. En octobre il voulut y caserner 3,000 hommes, et en novembre, malgré la présence de tant